



Réseau MARP BURKINA
Programme Post-inondation d'Appui à la Sécurité Alimentaire
(PPASA)

Ce Projet est co-financé par l'Union Européenne et Christian Aid

RAPPORT DU FORUM SUR LA PROBLEMATIQUE DE LA
FILIERE NIEBE DANS LA PROVINCE DU ZONDOMA

Avril 2010

PREAMBULE

L'an deux mil dix et le vingt trois avril, s'est tenu dans la salle de conférence du CITES à Gourcy, le forum sur le niébé de la province du Zondoma. Organisé par le Réseau MARP Burkina dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme Post-inondation d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PPASA), cette rencontre a connu la participation :

- des autorités provinciales du Zondoma
- des représentants de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) ;
- des représentants des unions des organisations paysannes ;
- des transformatrices ;
- des producteurs semenciers ;
- des acteurs privés intervenant dans la filière niébé ;
- des représentants des programmes et projets ;
- des représentants des services techniques de l'Agriculture ; des ressources animales et de l'environnement.

Le forum a été présidé par le Haut Commissaire de la province et la modération assurée par le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Nord.

INTRODUCTION

Le Réseau MARP a bénéficié en partenariat avec Christian Aid, d'un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre d'un programme dénommé « Programme Post-inondation d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PPASA) ». Cela a abouti à l'identification de filières porteuses dont le niébé. Ce programme intègre dans sa stratégie opérationnelle une approche filière. Cette stratégie a abouti à l'identification de filières porteuses dont le niébé.

En effet, la province du Zondoma apparaît aujourd'hui comme une zone de production par excellence du Niébé. Cependant, les acteurs de la filière font face à de nombreuses contraintes limitant ainsi une véritable promotion de la filière niébé.

C'est conscient de cet état de fait que le Réseau MARP, a prévu dans le cadre de la tenue de la journée des producteurs du Zondoma, organisée en collaboration avec Africare et les unions provinciales des producteurs du Zondoma, un forum de réflexion sur les contraintes liées à la filière niébé.

L'objectif global de ce forum était de créer un cadre d'échanges entre les acteurs autour de la problématique de la promotion de la filière niébé dans le Zondoma.

Il s'est agi de façon spécifique, à travers ce forum de :

- Identifier les contraintes (production, conservation/stockage, de la filière niébé et la commercialisation) ;
- Proposer des solutions pour y faire face ;
- Proposer des actions de promotion de la filière niébé.

Le présent rapport fait l'économie des travaux du forum sur la filière niébé de la province du Zondoma. Il s'articule autour des points suivants :

- L'ouverture des travaux ;
- les communications ;
- les échanges ;
- les risques et opportunités liés à la promotion de la filière niébé ;
- les perspectives ;
- la clôture.

L'OUVERTURE DES TRAVAUX

Les travaux du forum sur la filière niébé ont débuté à 9H45mn par le mot introductif du Président du Réseau MARP Burkina qui a d'abord tenu à remercier tous les participants pour leur présence effective et ensuite, situé le contexte de la tenue dudit forum. En effet, la tenue de ce forum en plus du fait qu'il entre dans le cadre des activités du PPASA, est une suite logique des actions mises en œuvre depuis les années 2004 par le Réseau MARP à travers le Projet de Développement des Capacités Locales en matière de Sécurité Alimentaire dans le Zonoma (PDCL/SAZ) au profit des acteurs des différentes filières du Zonoma. Faisant suite à cette intervention, celle de M. le Haut Commissaire de la province du Zonoma a également dans un premier temps consisté en des mots de remerciements à l'endroit de l'assistance. Il a ensuite exprimé ses sentiments de fierté et prodigué ses félicitations au Réseau MARP pour cette initiative ; car selon lui, la filière niébé, par delà son caractère porteur, est une filière prometteuse et d'avenir et que c'est une chose salubre que les chercheurs aient résolu bon nombre de difficultés y relatives avant de déclarer ouverts les travaux du forum sur la filière auxquels il a lui-même, au vu de l'intérêt qu'il a eu pour cette thématique, participé du début jusqu'à la fin.

LES COMMUNICATIONS

La communication sur « les problématiques de la filière niébé », intervenue à la suite du mot d'ouverture de M. le Haut Commissaire de la province du Zonoma, a été présentée par deux (02) chercheurs de l'INERA : M Issa DRABO et Mme Clémentine DABIRE.

On retiendra de cette présentation que le niébé, qui est une des principales légumineuses produites au Burkina et de façon intense dans les Régions du Nord, du Mouhoun et du Centre Nord. Le Burkina Faso, vient en termes de classement au niveau sous régional, après le Nigéria et le Niger.

Beaucoup produit dans le Nord, sa consommation y est relativement très forte par les populations.

Les prix du niébé sont marqués par une grande volatilité, à cause de son caractère périssable qui oblige les producteurs à brader le produit aux premières heures des récoltes. Cette situation pourrait donc changer avec l'adoption par les producteurs de la technique du triple ensachage en matière de conservation.

Notons également que le niébé produit est essentiellement destiné à la consommation des populations des milieux rural et urbain et aussi, pour les exportations ; cela, dans un contexte où la demande des pays comme le Nigéria en niébé est très forte.

La recherche sur le niébé, effective au Burkina Faso depuis 1978, est assurée par 12 chercheurs à l'INERA, issus de différentes spécialités. Toute chose qui a l'avantage, du fait de la pluridisciplinarité, de concilier les intérêts des acteurs.

Cette communication a permis de mettre en lumière les contraintes de la filière niébé.

Les contraintes de la filière niébé

Les contraintes de la filière niébé évoqués par les communicateurs et sur la base de travaux de diagnostic effectués par DRABO Issa en 2002, se résument à ce qui suit :

- la production du niébé est assurée par de petits producteurs, qui produisent le niébé en association avec d'autres céréales avec des rendements faibles (200 à 250kg/ha) ; cependant, on enregistre depuis un certain nombre d'années l'émergence d'une production orientée vers le marché avec des rendements importants (800 à 1200 kg/ha). Par rapport l'accroissement progressif des rendements chez les producteurs, un producteur a fait le témoignage, d'avoir atteint un rendement de 1019 kg/ha au cours de la campagne écoulée. Mme Clémentine DABIRE alors interpellé les inspecteurs semenciers, d'abandonner la pratique consistant à déclasser la production semencière dès le seuil de 800 kg/ha est dépassé ;
- les problèmes de conservation chez les producteurs et les commerçants. Les pertes pouvant atteindre 100%. Les techniques de conservation qui existent de nos jours (technique du triple ensachage par exemple) permettent de réduire ces contraintes ;
- La volatilité et la saisonnalité des prix ;
- la faiblesse de transformation du niébé ; ce qui ne permet pas de d'accroître la valeur ajoutée du produit.

LES ECHANGES

La présentation des contraintes a été suivi d'échanges avec les participants par rapport d'une part, au contenu déjà développé, et d'autre part, par rapport à d'éventuelles contraintes vécues par les participants dans leurs secteurs d'activités et qui n'aient pas été évoquées. Ainsi, les préoccupations suivantes ont été énumérées :

- ✓ Comment garantir la qualité de la semence améliorée depuis la certification jusqu'à la commercialisation ?
- ✓ comment faire face aux dépenses élevées pour la production de la semence certifiée ?
- ✓ pourquoi à l'image de la filière coton, le gouvernement ne s'implique t-il pas dans la fixation des prix du niébé ?
- ✓ qu'est ce qui pourrait expliquer le fait que les sacs pour usage de conservation du niébé ne viennent pas à temps ?
- ✓ quelles sont les conditions pour devenir producteur semencier ?
- ✓ quelles sont les stratégies développées pour la promotion de la filière niébé dans la région du Nord ?
- ✓ existe-t-il un plan d'action pour la filière niébé ?
- ✓ quels sont les mécanismes et les stratégies en œuvre en matière de certification de la semence de niébé ?
- ✓ qu'est –ce qui explique les retards de paiements après la vente des semences certifiées à l'Etat ?
- ✓ quelles sont les stratégies développées par les producteurs de pays comme le Nigéria ou le Niger (grands producteurs) en matière de transformation du niébé ?
- ✓ quelles sont les risques et les opportunités liées à la promotion de la filière niébé ?

Aux différentes préoccupations ci-dessus énumérées, les communicateurs assistés de M. le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Nord ont donné des réponses satisfaisantes.

En effet, il est à retenir que la filière doit être perçue comme étant une chaîne et, depuis la chaîne de production, des experts associés, suivent les travaux à toutes les étapes du processus et prélèvent conformément à la loi sur les semences, des échantillons qui du reste, font l'objet d'analyse au laboratoire avant de procéder à la certification. C'est ainsi que les responsables des unions provinciales ont au plan organisationnel et de façon stratégique, la charge de la commercialisation des semences certifiées dans la province du Zondoma.

Quant à la fixation des prix, il est ressorti que jusque là, le gouvernement n'est pas autorisé à fixer les prix de certains produits tel que le niébé.

En ce qui concerne l'accessibilité aux sacs à triple fonds pour la conservation, il est à préciser que les difficultés jusque là rencontrées étaient liées au fait qu'ils étaient commandés du Nigéria mais actuellement ils sont disponibles à FASOPLAST.

Dans le cas particulier des producteurs du Zondoma ayant bénéficié de l'appui du PSAZII/Africare, les contraintes relatives aux sacs sont selon le coordonnateur, levées ; cela d'autant plus qu'un stock de 1000 sacs a été octroyé aux unions de producteurs de niébé dont la vente leur permettra de disposer d'un fonds de roulement pour acquérir les sacs chaque année.

Les conditions à remplir conformément à la loi, pour être un producteur semencier, se résument essentiellement à :

- bénéficier d'une formation sur les techniques du niébé assortie d'une attestation de formation
- faire une demande pour la pratique de l'activité de production semencière ;
- exploiter une superficie d'au moins un (01) ha ;
- payer les taxes.

Au titre des stratégies pour le développement de la filière niébé, il est ressorti la nécessité impérieuse pour les acteurs de tous les maillons de la chaîne, de fédérer leurs efforts en vue notamment, à travers des échanges d'expériences, de trouver des voies et moyens pour aplanir les difficultés majeures rencontrées par chaque partie prenante. A cet effet, la loi sur les interprofessions est en voie d'adoption par l'Assemblée Nationale.

Par ailleurs, il convient de préciser que le niébé conservé dans les sacs à triple fonds ne connaît pas de problèmes de germination et pour ce qui est de la transformation du niébé, il y a des organisations féminines qui travaillent d'arrache pied dans ce domaine et certaines ont même réussi à faire des spaghettis de niébé. De telles initiatives sont suivies par la DGPER, en vue d'assurer sa vulgarisation.

Avant les propositions de solutions aux contraintes de la filière niébé, les communicateurs ont sur la demande des participants élaboré un compte d'exploitation pour 1ha de niébé et qui présenté dans le tableau ci-après.

Prix des semences de base	Intrants (engrais Insecticides sacs)	Main d'œuvre	Coût de la production	Production	Prix des semences produites	Gain
Semence de niébé						
15000 F	78 000	65 000 F	158 000 F	800 kg	400 000 F	242 000 F
Niébé consommation						
6 000 F	68 000	65 000 F	139 000 F	800 kg	200 000 F	61 000 F

LES RISQUES ET OPPORTUNITES

Les échanges ont également permis d'identifier des risques et opportunités liés à la promotion de la filière. Il s'agit entre autres pour les opportunités de :

- la vie chère, les inondations ;
- les technologies performantes existent ;
- le marché national et international.

Le risques majeurs identifiés sont les poches de sécheresse qui réduisent les rendements à la production.

LES PERSPECTIVES

Les solutions aux contraintes de la filière niébé, présentées par les communicateurs et assorties des contributions faites par les participants sont les suivantes :

Par rapport à l'amélioration de la production

- Le renforcement des capacités techniques des producteurs ;
- La vulgarisation des techniques appropriées de production ;
- Une meilleure organisation des producteurs ;
- la production de semences de qualité et en quantité.

Par rapport à l'amélioration des techniques de conservation

- les producteurs de même que les commerçants doivent être sensibilisés, informés et formés sur les techniques appropriées de stockage et de conservation.

- la diffusion de la technique du triple ensachage ;

Les propositions d'actions transversales pour la promotion de la filière

- l'organisation de journées et de bourses du niébé dans toutes les localités ;
- la vulgarisation de la consommation du niébé dans les familles, dans les restaurants et maquis ;
- l'implication du gouvernement dans la commercialisation ;
- l'élaboration d'un plan d'action au bénéfice des acteurs de la filière ;
- la pratique du warrantage pour éviter que les producteurs ne bradent leurs produits à la récolte. Les partenaires au développement ont été invités à mettre à la disposition des producteurs de fonds de garantie pour la pratique du warrantage.

CONCLUSION

C'est dans une ambiance empreinte de cordialité que les travaux du forum sur la filière niébé de la province du Zondoma ont pris fin aux environs de 14heures par l'intervention de M. le Haut Commissaire de la province du Zondoma qui, une fois de plus, n'a pas manqué d'adresser ses vifs et sincères remerciements à tous les participants pour les différentes contributions positives aux débats ; lesquels débats, à son sens, ont eu un contenu scientifique. Il a également à l'adresse des différents acteurs présents, formulé le vœu ardent de voir une suite à ce forum, avant de souhaiter à toutes et à tous, bon retour dans les foyers respectifs.